

# Piste Verte du Signal

## Note sur la préservation et la réhabilitation du milieu naturel

Les travaux de réalisation de la piste verte du Signal s'accompagnent de travaux de terrassement et de réalisation en sous œuvre de tranchées.

Les terrassements sont définis dans les plans masses joints au présent dossier.

L'aménagement du projet consistera à :

- Décapage de la terre végétale présente sur le site et stockage,
- Terrassement en masse en prenant soin de ne pas endommager les zones contigües au chantier et non touchées par les aménagements.

Pour cela, les entreprises présentes sur site respecteront les plans de circulation définis et organiseront leurs travaux de façon à limiter les circulations d'engins.

- A la fin des travaux des travaux de terrassement en masse :
  - Restauration des drainages de surface
  - Réalisation de cunettes pour canaliser et/ou recueillir l'eau de ruissellement
  - Régalage de la terre végétale sur les zones touchées par les travaux
  - Engazonnement mécanique des surfaces terrassées